

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE ORAN1-AHMED BEN BELLA
 BP 1524 EL M'NAOUER - ORAN 31000
 NIF: 412020000310472
 VICE RECTORAT DU DÉVELOPPEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
 SITE TALEB MOURAD EX IGMO
 BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université Oran1-Ahmed Ben Bella, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres Ouvert N°05/BM/VRDPO/UO1/2018, portant: «La réhabilitation des structures du site «campus du professeur TALEB Mourad Salim -ex IGMO -» de l'Université Oran-1 Ahmed Ben Bella, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, les lots sont attribués provisoirement comme suit:

Lot N°	Soumissionnaires	NIF	Montants (DA/TTC)	Notes techniques /100 points	Délais de réalisation	Observations
01	ETPBH BENELHADJ djelloul med	177310506768275	6.502.160,00	68.00	30 jours	Soumissionnaire le moins disant
02	Ce lot est annulé «La quantité prévue par LE BET de l'article 04 du devis est 9 200,00 M' à la place de 92 000,00 M' du cahier de charges»					
03	ETB BELACHOUJ Lahcene	163130103486172	5.164.600,00	73.34	45 jours	Soumissionnaire le moins disant
04	ETBH MESBAH MED zerouali	180310111641155	7.639.800,00	64.5	60 jours	Soumissionnaire le moins disant
05	ETB/TCE OULD KADA belkacem	181310115745185	8.496.600,00	90.00	30 jours	Soumissionnaire le moins disant
06	Ce Lot est annulé car le montant de l'entreprise retenue est plus élevé que l'estimation proposée par le BET					

Les soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher des services du Bureau des Marchés - Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, Site Taleb Mourad Ex-IGMO - au plus tard dans trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics, de la wilaya d'Oran, dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.